



INSCRIPTION CAMP 2022



Éclaireuses Éclaireurs

Eclaireuses Éclaireurs de France – Groupe de Lyon Croix-Rousse

1 bis rue du chariot d'Or – 69004 Lyon

eclaireurs.croixrousse@ra.eedf.fr - www.lyoncroixrousse.eedf.fr

LE CAMP

Nom et lieu: Camp EEDF XR 2022 – Tiranges
Dates: du 9 au 26 juillet 2022
Coût: 550€

LE·LA PARTICIPANT·E

Nom: Prénom: Age:
Né·e le: à: Genre:
Adresse:
Code postal: Ville:

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Parent/Tuteur·ice (rayer la mention inutile)

Nom: Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville:
Tel dom: Tel pro: Tel portable:
Adresse mail:

EN CAS D'URGENCE, PERSONNE À JOINDRE (SI DIFFÉRENTE DU RESPONSABLE LÉGAL)

Nom: Prénom:
Téléphone:
Lien avec l'enfant:

Partie réservée aux organisateur·ices:

Règlement:



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e responsable légal de l'enfant, autorise celui-celle-ci à participer au camp organisé par les EEDF du 8 juillet au 28 juillet 2022 et accepte les conditions générales d'inscription décrites ci-dessous.

En signant ce document, j'autorise en particulier mon enfant à :

- pratiquer **toutes activités, notamment sportives** qui pourront être organisées durant le camp ;
- être transporté-e par les responsables ;
- participer aux activités en autonomie ;
- partir en **exploration** (activité en autonomie) suivant les termes de l'arrêté du 21 mai 2007 relatif aux conditions d'encadrement dans les accueils de scoutisme ;
- dormir sous la tente.

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION :

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du bulletin accompagné du règlement.

PRIX DU CAMP :

Le prix du camp est fixé à 550 €.

Il comprend les frais d'hébergement, d'alimentation, d'encadrement, d'activités et de déplacements sur place. Il ne comprend pas les éventuels frais pharmaceutiques et médicaux qui vous seront facturés en fin de camp. Nous vous transmettrons alors les documents nécessaires pour obtenir le remboursement auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

PAIEMENT :

Le camp peut être réglé en plusieurs fois, merci de nous l'indiquer sur le dossier et de préciser les dates souhaitées d'encaissement au dos des chèques.

Nous acceptons les chèques vacances pour le règlement.

Si vous souhaitez des devis ou factures, ou pour les demandes CAF, CSE, etc. dites-nous tout par mail.

Le prix du camp ne doit pas constituer une barrière à la participation des jeunes.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter par mail:

croixrousse@ra.eedf.fr

ANNULATION :

En cas d'annulation de votre part jusqu'à 1 mois avant le camp, nous conserverons un montant de 100 €. Passé ce délai et sauf cas de force majeure, l'intégralité sera due.

L'association se réserve le droit de mettre fin au séjour de quiconque nuirait à la réussite de ce séjour ou aurait un comportement incompatible avec une vie en collectivité.

Dans ce cas :

- les parents ou responsables seront avisés et le-la jeune renvoyé-e ;
- les frais de séjour seront dus en intégralité ainsi que les frais de retour et les frais d'accompagnement par un responsable.

Si nous devons annuler le camp pour des raisons liées à l'épidémie de COVID-19, nous vous remboursons l'intégralité des sommes versées.

Je peux faire un don en plus du prix du camp à l'association. Il est déductible des impôts à hauteur de 66%. Pour recevoir un reçu fiscal de don, j'utilise le formulaire en ligne :

<https://lyoncroixrousse.eedf.fr/don>

Fait à:

Le:

Signature du responsable légal: